

Ais-je des droits sur un ecrit de ma directrice?

Par lymphocyte01, le 06/09/2008 à 18:49

Bonjour,

Dans mon ancienne société, la présidente na pas voulu suivre les engagements pris et écris par l'anncienne directrice.

Ce qui ma obligé à poser ma démission, ce qui entraine pour moi une perte net d'environ 22 000 euros.

Que puis-je faire?

Cordialement.